

## ASSEMBLÉE NATIONALE

### SÉANCE DU 17 JANVIER 1956

(Débat d'investiture du président du conseil désigné, M. Edgar Faure)  
(*extrait*)

#### " Nous sommes des tirailleurs ... "

.../

**M. le président** : la parole est à M. Senghor

**M. Léopold Sédar Senghor** : Monsieur le président du conseil désigné, il est vrai que le gouvernement de M. Plevin a été renversé sur une question technique à l'occasion du vote du budget. Je laisse aux techniciens le soin de reprendre la discussion, sinon la dispute.

Mais qui ne voit – et vous l'avez vu – que par delà les questions techniques se posait un problème de politique générale ? Il s'agissait, il s'agit aujourd'hui encore plus qu'hier, de définir les objectifs de la politique française et, en fonction de ces objectifs de rechercher les voies et moyens.

Notre but commun étant l'établissement d'une paix durable de par le monde, mon groupe pense, comme vous, que les objectifs de la politique française sont, d'une part, l'union européenne, de l'autre, l'union française.

Pour peu qu'on veuille y réfléchir, on s'apercevra que par Europe nous entendons généralement les Etats de l'Occident et leurs possessions africaines, que ce que l'on veut réaliser, c'est l'idée de l'Eurafrique. J'ai eu l'occasion de le souligner lors de la discussion du projet de loi relatif au conseil de l'Europe. Et ce n'est pas l'exclusion tactique, juridique des territoires d'outre-mer au pool charbon-acier qui peut infirmer cette thèse.

Tous les hommes qui ont réfléchi au problème savent que se crée, sous nos yeux, d'une façon incoercible, une Eurasie de fait sous l'obédience de l'U.R.S.S. et que ce que l'on appelle l'Asie neutre, c'est-à-dire le sud-est et les Iles, se tourne déjà vers l'Amérique, et définitivement peut-être.

Comme récrivait le 14 octobre 1951, M. Anton Zischka, dans l'hebdomadaire autrichien *Berichte Und Informationen* : « l'Afrique est le seul espace remplissant les conditions naturelles et climatiques pour être complémentaire de l'Europe. Tous les véritables grands hommes d'Etat le savent depuis longtemps. »

Nous savons que les hommes d'Etat français le savent aussi. Nous voulons tout simplement qu'ils en tirent les conséquences logiques.

Dans la mesure où l'unification géographique de l'Europe n'est pas réalisable pour de longues années, sinon des décades, - et pour ma part, je le regrette - dans la mesure où l'Asie échappe à l'Europe occidentale, cette vue réaliste de la situation est de bonne politique, si l'on admet que les deux objectifs de la politique française, l'union européenne et l'union française, sont connexes, et non pas subordonnés l'un à l'autre. Car, l'Europe ne sera pas réalisée si la France n'y tient sa place et n'y joue son rôle, qui est sans doute un rôle de grande puissance, mais encore et surtout un rôle d'animateur.

Je m'explique. La France de 42 millions d'habitants viendra, au sein de l'union européenne, après l'Allemagne et l'Italie, pour ne pas parler de la Grande-Bretagne.

La France eurafricaine de 88 millions d'habitants tiendra la première place, tant par le nombre de ses habitants que par ses ressources de toutes sortes. (*Applaudissements sur certains bancs à gauche et au centre.*)

Mais, devant l'hostilité avouée de nos antagonistes et celle à peine déguisée de certains de nos alliés, c'est l'évidence même que l'Europe, que l'Eurafrique ne se fera pas sans le consentement des Africains. Ceux-ci n'apporteront pas leur adhésion à une union où les pays d'outre-mer seraient des moyens, et non des fins, où la démocratie politique et sociale aurait pour frontière la Méditerranée. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

C'est ici que la France eurafricaine de 88 millions d'habitants jouera son rôle de guide, d'animatrice de l'union européenne, parce qu'émancipatrice des peuples d'outre-mer.

Par delà les questions techniques que vous avez évoquées - budget, armée européenne et l'on pourrait même dire pool charbon-acier - le Gouvernement de la République doit se préparer à ce rôle d'animateur, non pas demain, mais aujourd'hui, en 1952.

A cet effet, il apportera des solutions constructives aux problèmes qui se posent actuellement dans l'Union française avec une gravité jamais égalée et dont je regrette qu'ils n'aient pas été évoqués ici.

Ces problèmes sont politiques dans les protectorats de la Tunisie et du Maroc et dans le territoire sous tutelle du Togo. Ils sont économiques dans les territoires d'outre mer.

On a l'habitude de dire que, dans l'Union française, le Gouvernement est toujours en retard d'une réforme. Je dirais plutôt qu'il se trompe toujours d'une réforme.

On offre aux Etats associés d'Indochine l'autonomie interne que réclament les protectorats d'Afrique du Nord et à ceux-ci le développement économique et social que depuis des années nous ne cessons d'implorer.

Si nous parlons à cette tribune des problèmes marocain et tunisien, nous le faisons en Français, en citoyens angoissés à la pensée que demain peut-être des états semi féodaux pourront, dans les assises internationales, accuser de colonialisme non pas tel ministre, mais la France mère des libertés. (*Applaudissements sur certains bancs à gauche et au centre.*)

Notre rôle est de voir la Tunisie et le Maroc entrer dans l'Union française. Mais, pour cela, il faut engager les conversations dans ce sens.

On nous dit qu'il est trop tard ; essayons et ayons la preuve de cette impossibilité à laquelle, pour ma part, je ne crois pas.

Nous avons la conviction que l'opinion publique en France, que la majorité des partis y sont favorables.

C'est notre collègue M. Soustelle qui écrivait à un journal de Tunisie une lettre dont j'extrais les lignes que voici :

« Loin de prôner, dans le cas de la Tunisie, un immobilisme absurde, nous avons, depuis longtemps admis la nécessité de réformes négociées avec le souverain de la régence dans le respect des Traités, étant bien entendu que l'adhésion de la Tunisie à l'Union française en qualité d'Etat associé à la France au sein de cette union modifierait entièrement une position du problème ; en effet, dans cette hypothèse, au lieu que le lien unissant la Tunisie à la France demeure un lien externe, de droit international, la Régence prendrait place dans un système fédéral à l'intérieur duquel elle pourrait et devrait jouir des droits que j'ai définis, en se conformant aux devoirs que leur exercice implique. »

On ne saurait mieux dire, car ce n'est pas par des artifices de procédure, ce n'est pas par des arguments juridiques qu'on règlera le problème du Maroc et de la Tunisie. Il s'agit d'un problème essentiellement politique.

Pour les territoires de l'Afrique noire et du Pacifique, nous vous parlerons en paysans plus soucieux d'être que de paraître.

Sur le plan des libertés politiques, nous demandons l'application stricte de la Constitution, la gestion démocratique de nos affaires, c'est-à-dire une participation plus grande des assemblées locales au pouvoir réglementaire de l'exécutif, et d'abord le vote, dans la semaine qui suivra la formation de votre Gouvernement, du texte relatif à la formation des assemblées locales, texte qui doit être examiné par l'Assemblée nationale en deuxième lecture.

A cette occasion, nous vous demanderons de tenir les promesses solennelles faites par le Gouvernement français au territoire du Togo dont le député, notre collègue M. Grunitzky, a défendu avec courage, à l'O. N. U., la thèse profrançaise de son parti. (*Applaudissements sur certains bancs à gauche, au centre, à droite et à l'extrême droite.*)

Dans notre esprit, l'élargissement des pouvoirs dont j'ai parlé doit intéresser surtout le domaine économique et social. Ce que nos paysans réclament, ce sont moins des libertés théoriques que des écoles, des dispensaires, des puits, des routes et, avant tout, la possibilité de vendre leurs produits à des prix rémunérateurs.

La solidarité nationale doit jouer ici. Elle est de fait, comme je l'ai dit, autant que de droit.

Comment admettre qu'il faille protéger l'agriculture métropolitaine, même celle de l'Indochine, et qu'on puisse oublier celle des territoires d'outre-mer ?

Nous pourrions, en Afrique noire française, acheter le riz du Brésil ; nous acceptons celui de l'Indochine. Des tirailleurs sénégalais, c'est-à-dire des soldats de l'Afrique noire, tombent tous les jours au Viet-Nam, tandis que nos ouvriers attendent depuis des années le vote de leur code du travail et que nos paysans assistent angoissés à l'effondrement des cours du cacao et des oléagineux.

Autre fait : Hier, les cotonniers de l'Est et du Nord ont déclenché une offensive. Il s'agit de nous imposer les cotonnades françaises qui sont moins belles et coûtent plus cher que celles de l'étranger. Que nous offre-t-on à la place ?

Nous sommes des tirailleurs dans l'armée. Nous sommes des tirailleurs dans le domaine politique. Nous sommes des tirailleurs dans le domaine économique. Nous vous demandons : Serons-nous les éternels sacrifiés de la République et de l'Union française, parce que les plus fidèles ?

Nous ne sommes pas mieux partagés quand il s'agit d'investissements. En cette matière, le coefficient d'augmentation des crédits accordés aux territoires d'outre-mer a été, cette année, le coefficient le plus faible. Et la réponse que m'a faite l'autre jour M. le président Pleven ne nous a pas entièrement satisfaits. Il nous a dit qu'on construirait l'Europe en même temps que l'Union française. Soit. Mais, je le demande de nouveau, et ce sera ma conclusion : ces deux objectifs seront-ils coordonnés ou subordonnés l'un à l'autre ? L'Eurafrrique dont il s'agit, est-ce une Eurafrique à la française, dans l'estime et l'égalité réelle, ou est-ce une sorte d'Eurafrika à l'allemande, celle du pot de fer et du pot de terre ?

Je le répète, monsieur le président du conseil désigné, il y a actuellement en Afrique des questions de prix, des questions de pouvoir d'achat qui se posent d'une façon beaucoup plus dramatique que dans la métropole.

C'est tout le problème.

Vous pouvez, monsieur le président du conseil désigné, nous apporter une réponse satisfaisante.

Vous devez, avec la lucidité et le dynamisme qui sont vôtres, réaliser cette réponse pour l'honneur de la République et la grandeur de la France. (*Applaudissements sur certains bancs à gauche, au centre, à droite et à l'extrême droite.*)

**M. le président.** La parole est à M. Moisan.

.../